

**Commentaires sur quelques propos de P. Devedjian
lors de la pose de la 1^{ère} pierre de la résidence universitaire Annapurna
à Antony [17 septembre 2010]**

Le moins qu'on puisse dire est que la pose de cette 1^{ère} pierre avait fait l'objet d'une publicité réduite et que cette cérémonie fut confidentielle ; en particulier aucun habitant du quartier ne semble avoir eu connaissance de cet évènement, dont l'accès était peu visible et dont les conseillers municipaux et communautaires d'opposition avaient été avisés tardivement. Outre les présidents de la CAHB et du Conseil Général, étaient présents un certain nombre de personnalités, ainsi F. Bir directrice du CROUS de Versailles.

Dans les discours du Président du Conseil général, Patrick Devedjian, comme dans celui du Président de la Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre ou celui du maire d'Antony, on trouve des contre vérités tant sur la surface des chambres que sur la dangerosité liée à l'amiante ou à l'état des murs ou encore au coût supposé d'une réhabilitation.

Pourquoi transformer la réalité si ce n'est pour dissimuler des projets qui entraîneront la disparition de la majeure partie des chambres et des T2 de la RUA ainsi que la destruction des équipements, pour les remplacer par des constructions d'autant plus rentables que les terrains n'auront pas coûté un centime à la CAHB ?

Comment peut-on se vanter de construire 119 logements alors qu'on en détruit 548 et qu'on programme d'en détruire un millier d'autres qui pourraient aisément être réhabilités et permettre à nombre d'étudiants de trouver une chambre à un prix raisonnable compatible avec le montant des bourses d'étude ?

Discours de P. Devedjian le 17 septembre ¹	Quelques commentaires de l'AARUA
119 nouveaux logements vont donc être construits ici même, avec pour vocation <i>de remplacer l'offre démolie</i> au sein de la Résidence Universitaire d'Antony dont les logements <i>sont indignes, voire dangereux</i> .	On remplace 548 logements de la RUA (sans compter les démolitions programmées !) par 119 nouveaux... Ce qui est indigne c'est le refus de faire les travaux nécessaires depuis des années !! Dangereux ? Le rapport SOCOTEC ne dit pas cela et ne formule aucun risque urgent.
Outre le respect des normes de sécurité, de confort et d'environnement, chacun disposera au minimum de 18 m ² <i>au lieu de 9 précédemment</i> , de sanitaires personnels et d'une cuisine.	Les chambres de la RUA sont de 10,5m ² (et non 9), +un placard dans une entrée commune (0,70M ²) et une salle d'eau (pour 4) avec lavabo individuel et rangement. 9m², c'est la surface de la pièce principale prévue dans le projet de la CAHB, à la quelle s'ajouteraient la cuisine, les sanitaires. Notre projet de réhabilitation libère un espace pour la pièce centrale plus grand que le projet de la CAHB. .
La Résidence Universitaire d'Antony concentrait plus de <i>2 000 logements coupés de la Ville</i> . Ici, les étudiants vivront dans un environnement urbain rénové, bien intégré dans le tissu urbain.	Pourtant la ville a utilisé à maintes reprises les équipements sportifs entre autres et le commissariat de police, que la même majorité au conseil municipal a choisi de situer au cœur de la résidence, est sans doute coupé lui aussi des Antoniens ??
D'un point de vue économique, il faut savoir que la réhabilitation d'un logement ancien au sein de la RUA coûte de l'ordre de <i>110 000 euros</i> . Ici, la création d'un logement neuf coûte environ 67 000 euros	Toutes les réhabilitations de résidences universitaires sont faites pour un montant de plus de moitié inférieur à ce chiffre et dans le projet porté par la majorité UMP (et voté le 15 Octobre 2010) celle de la RUA est estimée à 45000 euros par chambre.
Notre projet propose aussi un accès direct aux transports en commun avec la ligne B du RER et la <i>station « Baconnets »</i>	Ce n'est en rien une avancée : l'emplacement de la Résidence Jean Zay a accès à 2 stations du RER B mieux desservies (Croix de Berny et Antony) et au Trans-Val-de-Marne.

¹ Source : « Hauts-de-Seine.net »

<p><i>Reste, me direz-vous, la question des loyers qui est fondamentale.</i> Antony habitat et le CROUS veulent proposer dans cette nouvelle résidence des niveaux de loyer qui sont <i>en dessous des plafonds maximum fixés</i> par la réglementation sur les logements sociaux.</p>	<p>C'est un sujet fondamental en effet, que P. Devedjian traite rapidement, en situant vaguement l'échelle des loyers de cette nouvelle résidence</p> <p>Les maxima de quel type de logement social ?</p>
<p>Il était ainsi prévu de se situer à <i>environ 23 €/m² charges comprises et avant APL</i>. Ce niveau est exactement le même rapporté à la surface que celui des logements réhabilités dans les campus du CROUS à Nanterre et à Cachan</p>	<p>Cela donne au minimum un loyer de l'ordre de 400 euros avant APL. (contre 144 à la RUA). Certes il y a l'APL, mais qui paiera l'augmentation et quel sera le montant à charge d'un étudiant ?</p>
<p>Seule, <i>la défection de la Région</i> pourrait altérer l'équilibre de l'opération. Si le Conseil <i>régional maintient</i> son refus d'instruire son aide à hauteur d'environ 769 000 euros, il est certain qu'il faudra augmenter les loyers. On atteindrait alors un montant de loyer de 429 euros par logement.</p>	<p>Ce n'est pas une défection, ni un refus, tout au contraire. La Région souhaite un engagement ferme du CG du 92 et de la CAHB concernant le devenir de la résidence Jean Zay avant de participer au financement : en particulier le Président de la Région demande l'arrêt des démolitions programmées. Au CG et à la CAHB de lui répondre positivement. .</p>
<p>Nous avons rencontré à ce propos le Président de la Région <i>le 6 septembre dernier qui semble réfléchir à des voies d'une coopération constructive dans</i> l'intérêt des étudiants.</p>	<p>La balle est dans le camp du CG et de la CAHB puisqu'ils se sont engagés à faire des propositions écrites au Président de la Région à l'issue de la rencontre du 6 Septembre. Jean Paul Huchon, Président de la Région Ile de France, vient d'ailleurs de s'adresser de nouveau à P. Devedjian (CG) et G. Siffredi (CAHB), <i>Prochainement sur notre site</i>.</p>
<p>Je veux aussi saluer le <i>CROUS qui est un partenaire précieux. En particulier sa Directrice dont l'implication témoigne d'une réelle volonté d'améliorer le service que les étudiants sont en droit d'attendre.</i></p>	<p>Le CROUS est un bon partenaire, en effet, puisque sa directrice évite de s'exprimer et « avale toutes les couleuvres » ou approximations en participant à cette cérémonie. Quant au gestionnaire du CROUS au niveau local, il a expulsé jusqu'ici sans état d'âme pour dégager les bâtiments...</p>
<p>Nous avons signé en 2008 une convention où nous <i>nous sommes engagés à produire 3 000 logements</i> sociaux pour étudiants d'ici à 2013.</p>	<p>« Produire », donc ajouter à l'existant ? On est loin du compte. le CG brouille en permanence les informations sur le nombre de réhabilitations et les nouvelles constructions.</p>
<p>A ce jour, les opérations réalisées, en cours de <i>réalisation ou en cours de montage</i> représentent déjà <i>1 700 logements</i>.</p>	<p>Les chiffres avancés ne disent pas ce qui est à disposition des étudiants en cette rentrée universitaire. Une chose est certaine, les 548 logements détruits à la RUA, sans compter les logements vides, dont le CROUS se garde de donner le nombre, ne sont pas compensés.</p>